

TENNIS DE TABLE

TOURNOI NATIONAL DE POITIERS

Jeudi 21, Vendredi 22 et Samedi 23 mai 2020



Complexe Sportif Universitaire
Allée Jean Monnet - Poitiers

REGLEMENT

Homologué par la Fédération Française de Tennis de Table

Numéro d'homologation **1455 / 2019 A**

42 tables

Valeur : **9370 €**
(dont 7420 € en espèces)

JUGE-ARBITRE NATIONAL : B. QUERE
DIRECTEURS DES EPREUVES : A. PRIEUR, J.M. MAÇON, M. CUSIN, M. VIDAL, A. MEURINE, D. MEURINE, G. DRANCOURT, J. LE ROUZIC, P. GUILLOTEAU, P. MARTIN
RESPONSABLES INFORMATIQUES : G. POREL, J. QUESSETTE
DIRECTEUR SPORTIF : P. LION

Article 1 : Le POITIERS T.T.A.C.C. 86 organise un tournoi national de tennis de table **le jeudi 21, le vendredi 22 et le samedi 23 mai 2020** à l'adresse suivante :

Complexe sportif universitaire – Bâtiment C7 - Allée Jean Monnet-86000POITIERS
Contact pendant le tournoi : 06 84 07 06 55

Article 2 : Tableaux, horaires, droits d'engagement, récompenses, inscriptions

Tableaux du jeudi 21 mai 2020

n°	TABLEAUX	Droits d'inscription		HORAIRES	JOUEURS	ESPECES + LOTS	Répartition Espèces			
		Anticipés	Sur place				1	2	3 et 4	5 à 8
A	NC - 20 (points < 2100)	8 €	10 €	9h00	126	300 € + 100 €	120	60	30	15
B	NC - 12 (points < 1300)	8 €	10 €			80 € + 100 €	40	20	10	
C	NC - 17 (points < 1800)	8 €	10 €	11h00	126	200 € + 100 €	80	40	20	10
D	NC - 9 (points < 1000)	8 €	10 €			80 € + 100 €	40	20	10	
E	NC - n°400 (points < 2306)	8 €	10 €	13h00	96	500 €	200	100	50	25
F	NC - 19 (points < 2000)	8 €	10 €	14h30	96	240 € + 100 €	100	50	25	10
G	NC - 16 (points < 1700)	8 €	10 €	16h00	96	200 € + 100 €	80	40	20	10
H	NC - 13 (points < 1400)	8 €	10 €	17h30	96	160 € + 100 €	60	30	15	10

Paiement sur place: TARIFS : 10 € / tableau - 19 € / 2 tableaux - 26 € / 3 tableaux

Paiement ANTICIPE : TARIFS : 8 € / tableau - 15 € / 2 tableaux - 21 € / 3 tableaux

Tableaux du vendredi 22 mai 2020

n°	TABLEAUX	Droits d'inscription		HORAIRES	JOUEURS	ESPECES + LOTS	Répartition Espèces			
		Anticipés	Sur place				1	2	3 et 4	5 à 8
I	NC - 15 (points < 1600)	8 €	10 €	9h00	126	160 € + 100 €	60	30	15	10
J	NC - 11 (points < 1200)	8 €	10 €			80 € + 100 €	40	20	10	
K	NC à n°300 (points < 2385)	8 €	10 €	10h30	96	500 €	200	100	50	25
L	NC - n°1000 (points < 2030)	8 €	10 €	12h00	96	340 € + 100 €	140	70	35	15
M	NC - 18 (points < 1900)	8 €	10 €	13h30	96	200 € + 100 €	80	40	20	10
N	NC - 14 (points < 1500)	8 €	10 €	15h00	96	160 € + 100 €	60	30	15	10
O	NC - 10 (points < 1100)	8 €	10 €	16h30	96	80 € + 100 €	40	20	10	

Paiement sur place: TARIFS : 10 € / tableau - 19 € / 2 tableaux - 26 € / 3 tableaux

Paiement ANTICIPE : TARIFS : 8 € / tableau - 15 € / 2 tableaux - 21 € / 3 tableaux

Tableaux du samedi 23 mai 2020

n°	TABLEAUX	Droits d'inscription		HORAIRES	JOUEURS	ESPECES + LOTS	Répartition Espèces				
		Anticipés	Sur place				1	2	3 et 4	5 à 8	9 à 16
Q	Classé 14 à n° 200 (1400 ≤ points < 2492)	8 €	10 €	9h00	126	720 €	300	150	75	30	
R	NC - 13 (points < 1400)	8 €	10 €			160 € + 100 €	60	30	15	10	
S	Elite Messieurs Classés 18 à numérotés (à partir de 1800 points)	10 €	10 €	11h00	126	1740 €	600	300	150	75	30
T	Elite Dames (NC à numérotées)	10 €	10 €	11h15		1000 €	400	200	100	50	
U	NC - 10 (points < 1100)	8 €	10 €	11h30		80 € + 100 €	40	20	10		
V	NC - 19 (points < 2000)	8 €	10 €	13h00	96	240 € + 100 €	100	50	25	10	
W	NC - 16 (points < 1700)	8 €	10 €	14h30	96	200 € + 100 €	80	40	20	10	
X	Poussins / Benj / Minimes (F&G) (points < 800)	4 €	5 €	15h00	48	100 €					

Paiement sur place : TARIFS : 10 € / tableau - 19 € / 2 tableaux - 26 € / 3 tableaux hors tableaux Elite : 10 € et tableau PBM : 5 €

Paiement ANTICIPE : TARIFS : 8 € / tableau - 15 € / 2 tableaux - 21 € / 3 tableaux hors tableaux Elite : 10 € et PBM : 4 €

INSCRIPTION UNIQUEMENT PAR LE FORMULAIRE sur le site internet du club : www.poitiers-ttacc-86.fr

PAIEMENT ANTICIPE :

TARIFS PAR JOUR : 8 € / tableau – 15 € / 2 tableaux – 21 € / 3 tableaux hors tableaux Elite : 10 € et PBM : 4 €

Paiement par chèque avant le 15 mai 2020 à envoyer à POITIERS TTACC 86, 156, route de Parthenay – 86000 POITIERS.

Attention : le chèque doit **impérativement** être posté avant le 15 mai 2020, à l'ordre de Poitiers TTACC 86

Paiement **sécurisé** par carte bancaire via internet jusqu'au 20 mai 2020 sur le site www.poitiers-ttacc-86.fr

PAIEMENT SUR PLACE :

TARIFS PAR JOUR : 10 € / tableau – 19 € / 2 tableaux – 26 € / 3 tableaux hors tableaux Elite : 10 € et PBM : 5 €

INSCRIPTION UNIQUEMENT PAR LE FORMULAIRE sur le site internet du club : www.poitiers-ttacc-86.fr

Article 3 : Les parties se dérouleront sur **42** tables.

Article 4 : Ouverture de la salle à partir de **8h00. Début du pointage une heure avant le début de chaque tableau. Fin du pointage 15 minutes avant le début du tableau.** Début des tableaux à 9h00. Au moment du pointage, présentation **obligatoire** de la licence 2019-2020, phase 2 et paiement des tableaux (sauf si paiement anticipé par internet ou par chèque).

Article 5 : Les épreuves comprennent **23** tableaux, 8 le jeudi, 7 le vendredi et 8 le samedi.

Article 6 : Tous les tableaux de simple se joueront par poule de 3 **uniquement**, 2 qualifiés par poule, puis élimination directe. Les tableaux (A+B), (C+D), (I+J), (Q+R) et (S+T+U) sont limités à 126 joueurs. Le tableau X est limité à 48 joueurs. Les autres tableaux sont limités à 96 joueurs.

Article 7 : Les féminines sont autorisées à participer dans tous les tableaux, **excepté** dans le tableau ELITE messieurs du samedi. Les poussins/poussines ne peuvent pas participer dans les tableaux seniors.

Article 8 : Le jeudi, le vendredi et le samedi, chaque joueur pourra s'inscrire à **3 tableaux**.

Article 9 : La tenue de sport sera exigée dans les aires de jeu. Les règlements appliqués seront ceux de la F.F.T.T.
Les balles plastiques ne seront pas fournies par l'organisateur, sauf pour les tableaux Elite Dames et Messieurs.

Article 10 : Le perdant de chaque partie devra arbitrer la partie suivante.

Article 11 : Le forfait sera prononcé après **5 minutes** et 3 appels. Les joueurs doivent respecter les **2 minutes** d'adaptation avant chaque partie. L'arbitre sera tenu de rapporter la fiche de partie (le vainqueur doit vérifier la fiche de partie).

Article 12 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur la première partie non jouée et le joueur perdra les points classements qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu cette partie.

Article 13 : Le juge-arbitre aura pleins pouvoirs pour résoudre les litiges et prendre toutes les décisions jugées indispensables.

Article 14 : Tout joueur qui par sa conduite causera des perturbations ou refusera d'arbitrer se verra exclu du tournoi et un rapport sera envoyé à la commission sportive compétente.

Article 15 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vols ou autres incidents.

Article 16 : Bar et buffet seront assurés sur place.

Article 17 : Le vainqueur de chaque tableau recevra une coupe.

Article 18 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Article 19 : Les finales des tableaux « ELITE Messieurs » et « ELITE Dames » sont prévues à 18h00. La présence des finalistes et demi-finalistes est obligatoire sur le podium.

Article 20 : Le challenge du nombre récompensera le club le mieux représenté sur l'ensemble des trois jours. Le trophée sera acquis définitivement et sera remis le samedi avant les finales des tableaux Elite.

Article 21 : En cas de désistement, un remboursement de **50%** des droits d'inscription est possible sur justificatifs uniquement.

Article 22 : Les tirages au sort des tableaux auront lieu le matin à 8h45.

Article 23 : L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Merci de votre attention et bienvenue au Tournoi National de Poitiers édition 2020.

